



Mairie de DAMMARIÉ-LES-LYS
26, rue Charles de Gaulle
77190 DAMMARIÉ-LES-LYS

PLU

VILLE DE DAMMARIÉ-LÈS-LYS
PLAN LOCAL D'URBANISME



PLAN DE ZONAGE GROS PLAN ZAC GRÜBER

PLU prescrit par DCM du **9 juillet 2015**

PLU arrêté par DCM du **15 février 2018**

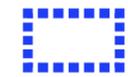
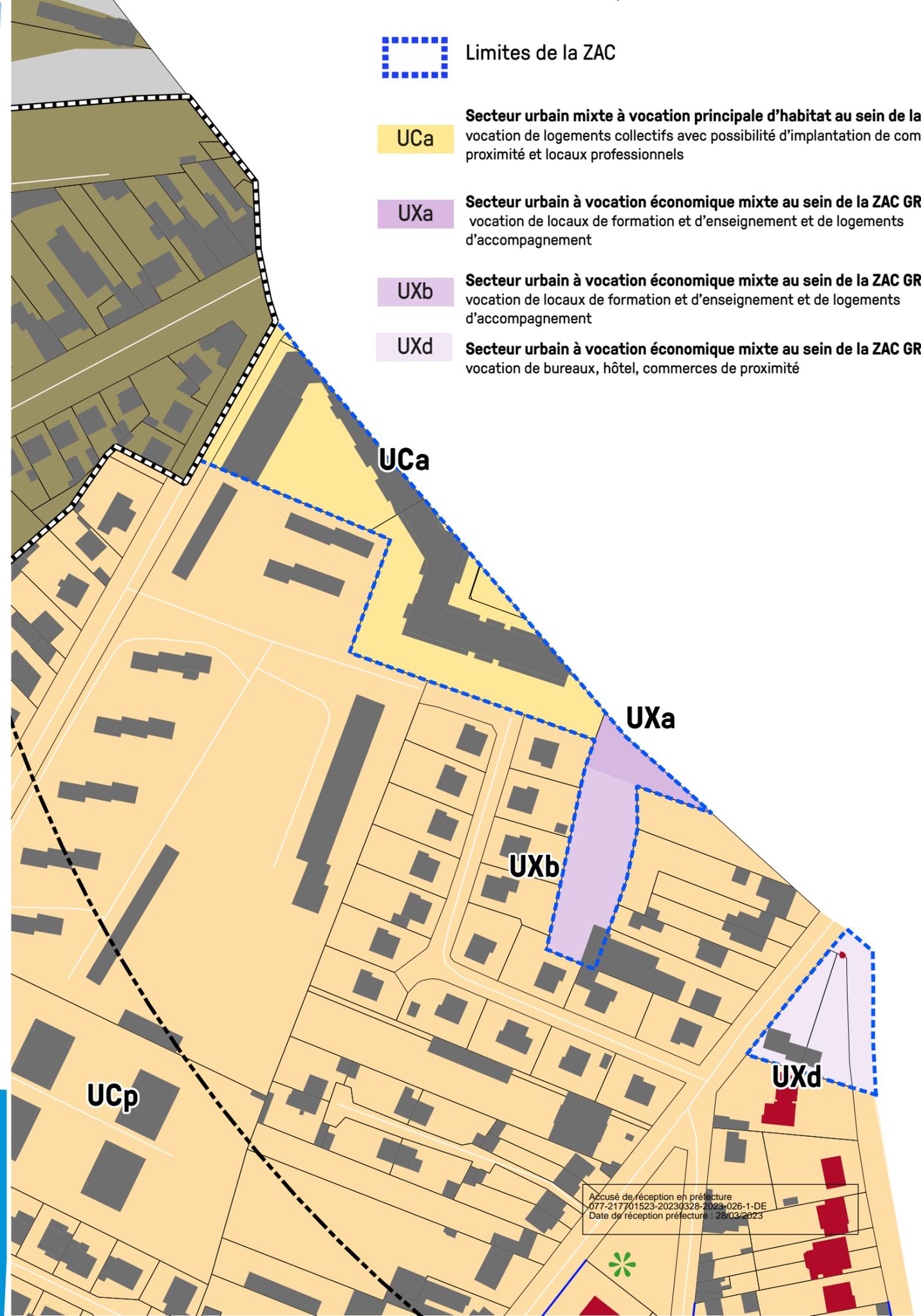
PLU approuvé par DCM du **20 décembre 2018**

Modification n°1 du PLU approuvée par DCM du **23 mars 2023**

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal

Le Maire
Gilles **BATTAIL**

A4A PLUS
ARCHITECTES URBANISTES



Limites de la ZAC

UCa

Secteur urbain mixte à vocation principale d'habitat au sein de la ZAC GRÜBER
vocation de logements collectifs avec possibilité d'implantation de commerces de proximité et locaux professionnels

UXa

Secteur urbain à vocation économique mixte au sein de la ZAC GRÜBER
vocation de locaux de formation et d'enseignement et de logements d'accompagnement

UXb

Secteur urbain à vocation économique mixte au sein de la ZAC GRÜBER
vocation de locaux de formation et d'enseignement et de logements d'accompagnement

UXd

Secteur urbain à vocation économique mixte au sein de la ZAC GRÜBER
vocation de bureaux, hôtel, commerces de proximité

UCa

UXa

UXb

UXd

UCp

Accusé de réception en préfecture
077-217701523-20230328-2023-026-1-DE
Date de réception préfecture : 28/03/2023